

Un service citoyen wallon pour 1.500 jeunes en trois ans

CITOYENNETÉ La Wallonie passe à la vitesse supérieure

- La Wallonie sera la première entité à aller au-delà des simples tests à petite échelle.
- La Plateforme pour un service citoyen salue le projet.

Fidèle à un engagement pris dans la déclaration gouvernementale de juillet 2017, le gouvernement wallon MR-CDH doit approuver ce jeudi la mise en place d'un service citoyen au sud du pays. Le projet est porté par le ministre-président Willy Borsus (MR). « *Le gouvernement veut offrir aux jeunes l'opportunité d'entamer efficacement la transition vers la vie active* », explique ce dernier.

L'opération sera menée en collaboration avec l'ASBL « Plateforme pour un service citoyen ». L'expérience doit débiter dès septembre prochain et s'étendra sur trois années pleines, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois d'août 2021. Sur cette période, la Wallonie espère convaincre 1.500 jeunes de s'engager sur cette voie alternative.

François Ronveaux, le directeur de la Plateforme, se réjouit de cette avancée : « *Ce sera une première belge ! Le service citoyen apporte sa reconnaissance officielle à un projet qui prouve dès lors toute sa pertinence. Nous allons enfin travailler à une échelle qui ne relèvera plus du*

bricolage. »

Des initiatives ont déjà été soutenues par la Wallonie : « *Elles concernent une cinquantaine de jeunes par an depuis 2016* », explique François Ronveaux. A Bruxelles aussi, les choses ont un peu bougé. Didier Gosuin (Défi), le ministre de l'Emploi, et le Fonds social européen ont financé des projets : 120 jeunes par an en sont bénéficiaires. La Flandre, un peu à la traîne, montre aussi son intérêt.

« *Mais avec la décision du gouvernement wallon, on passe à la vitesse supérieure*, confirme le responsable de la Plateforme pour un service citoyen. Depuis

sept ans, nous avons soutenu les projets de 750 jeunes. Mais avec la décision wallonne et ses 1.500 places financées en trois ans, nous allons pouvoir répondre à la demande très importante des jeunes, des associations et des personnes bénéficiaires. »

A qui s'adressera ce service d'une durée de six mois ? A tous les jeunes Wallons de 18 à 25 ans

qui le souhaitent. Il s'agit bien sûr d'une démarche exclusivement volontaire. Elle fera l'objet d'une rémunération symbolique : 300 euros maximum par mois. Le ministre-président souligne qu'il a convaincu ses collègues du gouvernement de se serrer (un peu) la ceinture pour dégager un budget annuel qui tourne autour de 600.000 euros.

Le service citoyen consistera en des « missions » personnelles (c'est le jargon officiel) qui seront

menées au rythme de 28 heures par semaine, selon un équilibre entre la formation (un jour par semaine) et le travail de terrain qui reste l'objectif prioritaire.

« *La volonté est de développer des projets concrets pour les*

jeunes et de leur offrir la possibilité de s'intégrer dans la société en réalisant des tâches d'utilité publique, explique Willy Borsus. *Plusieurs domaines d'activité leur seront proposés comme l'aide aux personnes, l'environnement, l'agriculture, la protection animale, la nature et les forêts ou encore le patrimoine.* »

« *Le projet a pour objectifs d'augmenter la cohésion sociale, d'encourager l'exercice d'une citoyenneté engagée, de renforcer la solidarité et enfin de favoriser le développement personnel des jeunes et, indirectement, leur transition vers la vie active* », poursuit le ministre-président.

Pour ce public, le gain personnel est très important, assure François Ronveaux : « *Les sociologues parlent de l'espace transitionnel entre l'école et le monde du travail. Les jeunes ont besoin de se tester avant d'entrer dans la vie active, de se confronter au réel, sans la pression de l'engagement professionnel.* »

Ce spécialiste rappelle qu'une enquête récente a montré que 63 % des jeunes Belges sont favorables à un service citoyen... obligatoire. Et que cette proportion grimpe même à 78 % du côté francophone... ■

ÉRIC DEFFET

LE CONTEXTE

Besoin urgent d'un statut clair

Le service citoyen a le vent en poupe en Europe. Un seul projet y était mené en 2000. Douze nations sont désormais concernées. Dans des proportions qui restent inimaginables à ce stade en Belgique : la France et l'Allemagne « mobilisent » ainsi plus de 100.000 jeunes chaque année.

Pour François Ronveaux, directeur de la Plateforme pour un service citoyen, le développement du modèle dans notre pays passe d'abord par la création d'un statut clair pour le jeune qui s'engage sur cette voie :

« *Aujourd'hui, celui-ci évolue dans une zone grise, un statut de volontaire qui peut susciter des inquiétudes à propos de la protection sociale ou de la recherche d'un emploi.* »

Une avancée législative est en chantier au niveau fédéral : « *Le statut relatif au service citoyen fait l'objet de dix lignes dans les 750 pages du projet de loi de Maggie De Block sur le travail associatif. Nous espérons que ce texte pourra être adopté le plus rapidement possible.* »

E.D.

« *Le gouvernement veut offrir aux jeunes l'opportunité d'entamer la transition vers la vie active* »

WILLY BORSUS